

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1233

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Les PMA après l'Uruguay Round

Les pays les moins avancés (PMA) n'intéressent guère les médias. Une conférence organisée par les Nations unies sur la situation de ces pays cinq ans après l'adoption d'un programme d'action en leur faveur vient de s'achever à New York. Est-ce un hasard si cette réunion sur les «oubliés du développement» s'est déroulée dans une indifférence quasi générale?

JACQUES FORSTER

Professeur à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), Genève

Les PMA forment un groupe de 48 pays, pauvres parmi les pauvres. Ils cumulent nombre de handicaps: revenus moyens très bas, faible développement des infrastructures et des institutions.

Plus de la moitié de la population de ces pays est analphabète. La mortalité infantile y est dix fois plus élevée que dans les pays industriels et la production alimentaire n'y suit pas le rythme de la croissance démographique. Ces sociétés sont en outre des sociétés particulièrement vulnérables. Preuve en est la forte prévalence de conflits intérieurs graves au sein de ce groupe (Afghanistan, Cambodge, Angola, Burundi, Rwanda, Mozambique, Somalie, Soudan, Libéria, Sierra Leone, ... la liste n'est malheureusement pas exhaustive). S'il existe encore des «damnés de la terre», il faut les chercher parmi les quelque 550 millions d'habitants de ces pays.

Une dégradation accrue

La réunion de New York a mis en lumière la dégradation, constante depuis le début des années 90, de la situation des PMA. La croissance de la production s'est ralentie depuis les années 1980; elle est devenue inférieure à la croissance démographique. Sur le plan international, ces pays occupent une place de plus en plus marginale. Ils ne représentent aujourd'hui que 0,3% des exportations mondiales (deux fois moins qu'il y a dix ans) et, à une ou deux exceptions près, ils continuent de dépendre exclusivement de l'exportation de produits primaires peu rémunérateurs.

Quelles sont donc leurs perspectives dans un monde marqué par la libéralisation des relations économiques internationales au lendemain de l'Uruguay Round? Les PMA n'ont pas grand chose à attendre de ce nouvel ordre commercial international. La composition de leurs exportations ne leur permettra guère de profiter d'une plus grande libéralisation du commerce mondial. Ils ne sont guère en mesure de profiter de la libéralisation du commerce des services, ou d'une meilleure protection internationale de la propriété intellectuelle. Par contre, la facture des produits alimentaires qu'ils importent risque bien d'augmenter en raison de la baisse du niveau des subventions agricoles dans les pays industriels. Leur marginalisation risque de s'accroître.

Face à ce danger, les signataires des accords issus de l'Uruguay Round ont admis qu'il était nécessaire de prendre des mesures spéciales en

faveur de ces pays. Aujourd'hui, dix-huit mois après la réunion ministérielle de Marrakech, la Conférence de New York sur les PMA vient rappeler que les déclarations ne suffisent pas et qu'il est temps de passer aux actes.

Pour des mesures de soutien

Quelles sont les priorités? Même si les PMA bénéficient d'un régime spécial dans le cadre des accords de l'Uruguay Round, en particulier de délais plus généreux pour s'adapter aux nouvelles règles, il est indispensable que des mesures additionnelles énergiques soient prises rapidement par les pays industriels pour éviter que la libéralisation des relations économiques internationales n'aggrave encore leur paupérisation. Ces mesures devraient s'articuler autour de trois axes:

- Permettre aux exportations des PMA d'accéder librement aux marchés des pays riches.

Trop souvent encore, des intérêts protectionnistes ou des obstacles bureaucratiques freinent l'entrée des rares produits des PMA (textiles et articles de cuir) concurrentiels sur les marchés des pays industriels.

- Renforcer la capacité de ces pays à participer effectivement aux négociations économiques internationales et à la mise en œuvre des accords qui en résultent.

Par exemple, lors de l'Uruguay Round, certains pays n'avaient pas de négociateur permanent à Genève alors que les pays industriels disposaient de dizaines de spécialistes pour chacun des multiples volets des accords.

- Etendre les programmes de coopération technique destinés à promouvoir et à diversifier les exportations des PMA.

Parmi les mesures les plus prometteuses, mentionnons celles lancées par la CNUCED, en 1992, dans un programme novateur destiné à accroître l'efficacité commerciale des pays en développement. Il s'agit de faciliter l'accès aux marchés internationaux à de nouveaux participants (petits pays et petites entreprises) en simplifiant les opérations commerciales et en leur offrant l'accès à des techniques et des réseaux d'information modernes.

Ces mesures devraient désormais occuper une place plus importante dans les politiques de développement. Elles ne requièrent pas de gros moyens financiers. Elles rendent de surcroît plus crédibles les propos de ceux qui, dans les organisations internationales, vantent les avantages du libre-échange aux représentants des PMA. ■